



© PAULINE THÉON



Prix ancrage territorial, pour PEG, remis par Roula Manassa, directrice régionale du centre d'affaires Loire Anjou Vendée de SG Grand Ouest, à Manon et Alain Comalada.

Le groupe Peg, spécialisé dans les produits de literie et dans l'isolation pour les bâtiments, basé en Seine-Maritime (Normandie), a remporté le Prix de l'Ancrage Territorial. Ce prix salue l'engagement continu de Peg en faveur du développement économique local et de la préservation des emplois dans la région.

Peg mise sur le Made

L'entreprise Peg (du nom de son créateur Paul Édouard Guerot en 1850) existe depuis quatre générations en Normandie. À l'origine spécialisée dans l'effilochage et le recyclage du textile normand, l'entreprise s'est peu à peu positionnée sur trois marchés principaux : la literie (couettes et oreillers), l'habillement et l'isolation pour le bâtiment. Forte de ses racines locales, Peg collabore avec des fournisseurs et partenaires régionaux tels que Soretex à Longueuil, spécialisée dans le recyclage de déchets textiles neufs d'industrie, et Andritz à Elbeuf, pour la fabrication de ses machines. C'est cet enracinement normand qui lui a valu le Prix de l'Ancrage Territorial lors des Trophées Industrie Grand Ouest 2024. La cheffe d'entreprise Manon Comalada a reçu son prix à Nantes, en compagnie de son père, Alain, à Nantes le 2 octobre dernier. « Ce prix démontre qu'une industrie textile, familiale, peut se développer et prospérer durant plusieurs générations, tout en restant made in France et sans se délocaliser à l'étranger », commentent Alain et Manon Comalada qui a repris la tête de l'entreprise en 2022.